

du le mot de M. Lefébure : « Des secours journaliers ne résolvent rien ! »

Toujours plus de charité et toujours plus de justice : telle est la saine formule du progrès social. Annonçant en 1893 la création par l'Office central de l'Œuvre des Mères de famille, qui fournit aux femmes du travail à domicile, M. Georges Picot expliquait que pour une douzaine de torchons, entre le prix de la matière et le prix de vente, il y avait un écart de 1 fr. 60; pour l'ouvrage, 0 fr. 35 seulement étaient donnés à l'ouvrière, le reste réparti entre les divers intermédiaires. L'Œuvre des Mères de famille, supprimant ces intermédiaires, peut donner à l'ouvrière un salaire plus convenable : elle a fait travailler, entre mai 1895 et mai 1896, 747 femmes. Peut-être certains membres de l'Office central ont-ils cru faire œuvre de charité en assurant ainsi une équitable rémunération du travail; je croirais plus volontiers qu'ils ont fait œuvre de justice. La charité, d'ailleurs, entendue au sens large, au beau sens du mot, ne comprend-elle pas la justice ? A ceux qu'on aime, on donne d'abord ce qu'on doit, avant d'ajouter un surcroît. Dès que les fondateurs de l'Office central eurent pris contact avec les réalités du monde ouvrier, ils ont trouvé, signalé, essayé de guérir certaines injustices. Cela prouve le bon aloi de leur admirable charité: la fausse charité, à notre époque, est celle qui couvre les abus; et la vraie, celle qui les découvre.

QUATRIÈME PARTIE

LE BILAN DU CATHOLICISME SOCIAL EN 1896-1897

I

LES CONGRES CATHOLIQUES DE PADOUE ET DE FIESOLE : L'USURE, L'IMPOT PROGRESSIF

Dessinant précédemment les positions respectives du catholicisme et du radicalisme en Italie, nous aspirions à montrer comment l'idée chrétienne sociale devenait un facteur de la vie nationale, et comment l'encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers, allègrement appliquée au-delà des Alpes, y précipitait l'ébranlement du « libéralisme », unique étai de la monarchie de Savoie. Le congrès catholique pour les études sociales, qui s'est réuni à Padoue au mois d'août 1896, et le congrès des catholiques d'Italie, tenu à Fiesole en septembre, marquent un progrès nouveau dans cette évolution, qu'il nous faut observer tout ensemble à titre de curiosité et à titre de leçon. Les fidèles du Pape, grâce à l'intransigeance de leur abstention politique, avaient échappé, depuis un quart de siècle, aux multiples élaboussures dont toutes les fractions du Parlement italien furent successivement salies; ils apparaissaient comme une réserve, qui surgirait

au jour opportun, héritière d'une monarchie affaissée, pour le relèvement et le salut de la nation. Même en l'absence d'instructions formelles du Saint-Siège, cette attitude expectante, qui fait d'eux comme une énigme vivante et concentre sur eux l'attention patiente de tout un peuple, leur demeurerait conseillée par un intérêt de tactique; et les plus sérieux d'entre leurs chefs ne songent nullement à s'en départir. Mais comme s'ils escomptaient je ne sais quel avènement prochain, ils se sont complu, à Fiesole comme à Padoue, avec une coquette persévérance, à envisager théoriquement et à développer pratiquement de vastes projets de réformes économiques, issus de l'idée chrétienne-sociale. Et ce n'est plus seulement, désormais, aux professionnels de la politique, « libéraux » apeurés ou « radicaux » en quête d'alliances, que sont connues, par le menu, les conceptions sociales des catholiques d'Italie; la foule, à son tour, a recueilli, dans les journaux de toutes nuances, les échos des récents congrès; sur le drapeau de cette arrière-garde tutélaire, qui n'est immobile que pour se mieux mouvoir un jour, et qui, se refusant à pénétrer dans l'édifice libéral et monarchique, en prépare d'autant plus sûrement le blocus, certaines revendications intéressant la vie nationale sont maintenant inscrites; et, pour en multiplier la notoriété, le comité directeur du congrès de Fiesole, représenté par MM. Paganuzzi et Rezzara, les a transmises à M. le marquis di Rudini lui-même, premier ministre du roi,

Ces vœux sont consignés dans un mémoire que publie *l'Italia reale* du 25 octobre. Après avoir exprimé leurs regrets pour l'insuffisance de l'enseignement religieux dans les écoles, les pétitionnaires poursuivent: « Nous devons signaler à Votre Excellence d'autres maux et d'autres nécessités. Le peuple italien se trouve dans de misérables conditions économiques. Le manque d'une saine éducation religieuse, joint aux infortunes économiques croissantes, produit depuis plusieurs années des phénomènes attristants, aussi bien parmi les travailleurs des champs que parmi ceux de l'industrie. Le socialisme fait des prosélytes chaque jour plus nombreux; et malgré la continuité des efforts que font les évêques, le clergé et les laïques catholiques (spécialement en développant les associations), ce péril progresse, menaçant pour tout le corps social. Nous prions ardemment le gouvernement de concentrer toute son activité pour l'amélioration de l'agriculture, source principale du bien-être et de la richesse. Mais il est nécessaire, aussi, que le gouvernement fasse une réforme complète du système d'impôts et du système administratif, en accordant aux provinces et aux communes toutes les fonctions requises par la nature et par la fin de ces organismes... Un correctif efficace, comme l'a démontré l'expérience en d'autres pays, sera le *referendum administratif*. Si le peuple s'égare, parfois, dans l'ardeur des luttes électorales, peut-être parce qu'il s'occupe de personnes plus que de principes, au contraire, lorsqu'il est appelé à décider

sur des questions morales ou financières, il sait faire preuve d'un bon sens et d'une conscience droite. » J'arrête ici la citation : si brève soit-elle, elle comporte plusieurs remarques.

Vous rappelez-vous ces annuelles « Assemblées des catholiques » qui, dans notre pays, jusqu'en 1892, s'évertuèrent à défendre les intérêts religieux ? Elles mettaient un superstitieux acharnement à se payer d'une fiction ; elles présupposaient et rappelaient incessamment l'existence de « trente-six millions de catholiques français ». De temps à autre, dans *l'Univers*, M. Pierre Veuillot, avec son courageux bon sens, dénonce l'inconsistance de cette illusion ; elle a la vie dure et beaucoup de catholiques, s'y laissant fourvoyer, prétendent que notre peuple tout entier — les trente-six millions susdits — s'émeuve et fasse tumulte en faveur de revendications exclusivement religieuses. Confrontez l'exemple de l'Italie : au cœur des masses, de l'autre côté des Alpes, la foi a survécu ; et pourtant les catholiques d'action qui s'y réunissent en congrès jugent à propos de mettre à l'ordre du jour un certain nombre de questions intéressant la vie sociale, de questions, à proprement parler, laïques. Défenseurs de toutes les souffrances et redresseurs de toutes les injustices, chevaliers universels et systématiques de l'équité, tout naturellement ils méritent et conquièrent, pour les revendications religieuses comme pour celles d'un autre ordre, les sympathies populaires. Entre deux orateurs dont l'un dédaigne ou même combat tous les projets de

réforme fiscale ou d'organisation professionnelle secourables aux prolétaires, et dont l'autre, au contraire, insouciant de déplaire aux conservateurs, indifférent au reproche de socialisme, réclame en toutes circonstances, à l'ombre lumineuse de l'encyclique *Rerum Novarum*, la réalisation de la justice sociale, lequel sera le mieux écouté, le mieux compris surtout, lorsqu'ils parleront l'un et l'autre, dans quelque meeting, en faveur des congrégations surtaxées ? On interrompra le premier discours en dénonçant le cléricalisme ; et l'on écouterà le second, parce qu'on y verra comme un épisode d'une campagne générale, assidue, contre toutes les inégalités et contre toutes les oppressions. Et peut-être les deux orateurs se répéteront-ils entre eux ; mais le second fera l'effet de défendre le bon droit et le premier de soutenir un privilège. Ces réflexions, rapprochées du vœu que nous citons tout à l'heure, aideront à mesurer la supériorité d'attitude des catholiques d'Italie.

On peut constater aussi avec quelle sécurité et quelle loyauté ils rêvent de développer, si j'ose ainsi dire, l'action effective et efficace du peuple dans la vie publique : vraiment attachés à la démocratie, ils en souhaitent une expression réelle ; ils éprouvent une sorte de fatigue en voyant cette demi-confiance, ou plutôt cette demi-défiance, qui, interposant un écran d'intermédiaires entre le peuple prétendu souverain et la sphère où l'on manie les affaires publiques, condamne ce peuple à voter pour des personnes beaucoup plus que

pour des principes; et sans s'occuper, naturellement, des questions politiques, auxquelles ils veulent rester strictement étrangers, c'est au moyen du *referendum* administratif qu'ils voudraient introduire une participation plus immédiate et plus complète des citoyens à la gérance des intérêts communaux et provinciaux.

Que si par aventure, dans les allures et les démarches des congressistes de Fiesole, on inclinait à voir une manœuvre de circonstance ou une subtilité passagère de tactique, il suffirait, pour redresser cette erreur, de lire les actes du congrès doctrinal qu'avait réuni à Padoue, peu de jours auparavant, l'*Union pour les études sociales*, fondée en 1889 par l'intelligente initiative du comte Medolago Albani. Quatre questions y furent discutées : les intérêts de la petite propriété rurale, le régime du crédit, la progressivité de l'impôt, le *referendum*. Le choix même de ces sujets atteste l'esprit qui animait les congressistes : écarter les « questions brûlantes » sous le frivole prétexte de ne point troubler l'union des catholiques, c'est là, par excellence, une politique de paralysie, et, de l'autre côté des Alpes, on ne consent point à la suivre. Le professeur Toniolo, de l'université de Pise, inspirait et guidait les délibérations et les votes du congrès; sa doctrine sociale, littéralement empruntée aux enseignements du catholicisme intégral, est tout à la fois sûre et implacable: sûre, elle n'affecte aucunes hardiesses; implacable, elle n'abdique devant aucunes timidités. Or il est une timidité qui trop souvent

entrave le mouvement chrétien-social : on redoute de parler comme les socialistes, de s'associer à leurs légitimes critiques, de fortifier leurs desseins. Voilà une crainte que le professeur Toniolo ne connaît pas. Elle serait juste et respectable, si la société actuelle était fondée sur une base chrétienne; mais entre le « libéralisme » et le socialisme athée, confondus par Pie IX et Léon XIII en une commune condamnation, l'Église n'a point à choisir; elle ne doit se laisser remorquer ni par cette « conservation » ni par cette révolution; à l'encontre et au-dessus de l'une et de l'autre doctrine, elle maintient, avec une impérieuse virginité, son idéal d'un ordre social chrétien. Si les armes de bon aloi dont nous disposons contre le libéralisme sont employées, aussi, par les socialistes, est-ce une raison de leur en abandonner l'usage? S'ils accueillent et s'ils développent, surtout dans la partie négative de leur système, des objections qui sont comme le corollaire de nos principes, ou même des principes que nous possédions avant eux, est-ce une raison, pour nous, de désavouer ces objections ou de faire le silence sur ces principes? Vingt-cinq ans durant, M. le comte Albert de Mun en a pensé autrement, et cette conviction vigoureuse nous a valu ses cinq volumes de discours, fièrement opposés au « libéralisme » autant qu'au collectiviste matérialiste : l'autonomie de nos doctrines, également subversives à l'endroit des deux économies antichrétiennes qui se disputent le monde, y est magistralement exposée. Laisser au socialisme révolu-